

Montastruc la Conseillère, le 2 février 2018

Aux
Parents des élèves de 3^{ème}



Haute-Garonne
académie
Toulouse
éducation
nationale

Objet : Diplôme National du Brevet session 2018 et Oral du DNB

Madame, Monsieur,

Votre enfant sera cette année candidat au **Diplôme National du Brevet (DNB)**. Comme vous le savez, l'enseignement au Collège a été réformé l'an passé. Les modalités de passage et d'attribution de l'examen ont subi des ajustements cette année encore. En outre, l'examen comprend une **épreuve orale de « soutenance d'un projet ou d'un objet d'étude étudié en Histoire des Arts »**. Cet oral consiste à rendre compte sous la forme d'un exposé structuré d'une démarche de projet qui a été menée dans l'année dans les EPI ou les parcours ou d'exposer les connaissances et l'analyse critique sur une œuvre étudiée en Histoire des Arts (HDA).

Cette épreuve orale est une soutenance : elle n'a pas pour objet d'évaluer le projet, individuel ou collectif, réalisé par l'élève, mais sa capacité à exposer la démarche qui a été la sienne, les compétences et connaissances qu'il a acquises grâce à ce projet.

En espérant que ces informations seront utiles à la bonne préparation et à la réussite de votre enfant,

veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Emmanuel Robert,
Principal adjoint

Quelques informations sur le DNB

Le candidat est reçu s'il obtient 400 points sur 800.

Mention assez bien à 480 points.

Mention bien à 560 points.

Mention très bien à 640 points.

La partie « contrôle continu »

Elle repose sur la maîtrise des compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Sont évalués 8 domaines ou composantes de domaine :

- *domaine 1 – composante 1 – comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit ;*
- *domaine 1 – composante 2 – comprendre, s'exprimer en utilisant une langue vivante étrangère ;*
- *domaine 1 – composante 3 – comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques ;*
- *domaine 1 – composante 4 – comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps ;*
- *domaine 2 – les méthodes et outils pour apprendre ;*
- *domaine 3 – la formation de la personne et du citoyen ;*
- *domaine 4 – les systèmes naturels et les systèmes techniques ;*
- *domaine 5 – les représentations du monde et l'activité humaine.*

Chacun de ces 8 domaines ou composantes est évalué selon l'échelle suivante :



2/6

- 10 points pour une « maîtrise insuffisante » ;
- 25 points pour une « maîtrise fragile » ;
- 40 points pour une « maîtrise satisfaisante » ;
- 50 points pour une « très bonne maîtrise ».

Ainsi, le contrôle continu de la maîtrise du socle commun est évalué sur **400 points**.

S'ajoutent des **points supplémentaires** pour la maîtrise des enseignements « facultatifs » (latin ou grec dans notre établissement) :

- 10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont atteints ;
- 20 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont dépassés.

La partie « examen ponctuel »

5 épreuves qui sont :

- **quatre épreuves écrites qui auront lieu les jeudi 28 et vendredi 29 juin 2018 :**

EPREUVE ECRITE 1 - jeudi 28 juin 2018 - 9h00-12h15		
Français - grammaire et compétences linguistiques (dont réécriture) + compréhension et compétences d'interprétation	1h10*	50 points
Français - dictée	20 min.*	10 points
Français - rédaction (un travail d'écriture à choisir parmi deux sujets - un sujet de réflexion ou un sujet d'imagination)	1h30*	40 points
Le total des résultats à ces épreuves génèrent une seule note en français		Total = 100 points
EPREUVE ECRITE 2 - jeudi 28 juin 2018 - 14h30-16h30		
Mathématiques	2h*	100 points
EPREUVE ECRITE 3 - vendredi 29 juin 2018 - 9h00-11h00		
Histoire, géographie, Education morale et civique (EMC)	2h*	50 points
EPREUVE ECRITE 4 - vendredi 29 juin 2018 - 13h30-14h30		
Deux disciplines	Une discipline scientifique parmi SVT, physique ou technologie (tirée au sort nationalement*)	30 min.*
	Une autre discipline scientifique parmi SVT, physique ou technologie (tirée au sort nationalement*)	30 min.*
		50 points répartis entre les exercices
		* Le résultat du tirage au sort des 2 disciplines sera publié deux mois avant l'examen sur le site <i>Eduscol</i> .

*** Pour les candidats bénéficiant du temps majoré à l'examen, ajouter un tiers du temps.**

- **une épreuve orale** qui porte sur la **soutenance d'un des projets** menés par le candidat dans le cadre des **Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI)**, du **parcours Avenir**, du **parcours citoyen** ou du **parcours d'éducation artistique et culturel** ou la **soutenance d'un objet d'étude de l'enseignement d'Histoire des Arts** sur **100 points** (elle aura lieu le 7 juin 2018 - voir infra) ;

L'ensemble des épreuves ponctuelles est donc évalué sur **400 points**.

EPREUVE ORALE : SOUTENANCE

Voici les modalités d'organisation de cette épreuve.



3/6

- **Sujet de l'épreuve** : votre enfant **soutiendra devant le jury un des projets** qu'il aura menés dans le cadre des **Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) ou des parcours (avenir, PEAC ou citoyen) ou un objet d'étude de l'enseignement d'Histoire des arts (HDA)**. Vous trouverez en **annexe 1** la liste officielle des EPI, parcours et œuvres d'Histoire des Arts sélectionnés dans l'établissement pour la session 2018 (EPI étudiés en 3^e cette année, ceux étudiés en 4^e l'an passé, les projets menés dans le cadre des parcours et œuvres d'Histoire des Arts étudiées en 3^e). **Le choix final de ce sujet** vous appartiendra et devra être fait **avant le 4 mai 2018**, délai de rigueur. Le document permettant ce choix vous sera adressé via votre enfant la semaine avant les vacances de printemps.
- Il sera remis à votre enfant **une convocation une semaine avant les épreuves**. En plus de cette convocation, le jour de l'examen, il devra obligatoirement présenter **une pièce d'identité en cours de validité**.
- **L'épreuve se déroulera le jeudi 7 juin 2018**. Cette journée sera **banalisée** pour les élèves de 3^{ème}.
- Ce jour-là et à l'heure dite, votre enfant sera présenté devant un jury composé de deux enseignants. L'examen dure **15 minutes maximum** : 5 minutes d'exposé de l'élève et 10 minutes d'entretien avec le jury.
- Vous trouverez en **annexe 2** la **grille d'évaluation** qui sera utilisée par les enseignants à l'issue de l'épreuve.
- « Le candidat peut, le cas échéant, présenter ce qu'il a réalisé (production sous forme de projection, enregistrement, réalisation numérique, etc.), mais cette réalisation concrète ne peut intervenir qu'en appui d'un exposé qui permet d'évaluer essentiellement les compétences orales et la capacité de synthèse. Elle ne peut donc se substituer à la présentation synthétique qu'elle peut cependant illustrer. » **Ces documents doivent être remis au professeur principal avant le mercredi 30 mai 2018** délai de rigueur selon les modalités décrites dans l'annexe 3.

Annexe 1 – liste officielle des projets menés dans le cadre des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) dispensés dans l'établissement aux niveaux 3^e et 4^e et des projets menés dans le cadre des parcours, ainsi que les objets d'étude (œuvres) d'Histoire des Arts étudiées pour l'année scolaire 2017-2018.



4/6

Intitulé de l'EPI, du parcours ou de l'objet d'étude d'HDA	Disciplines engagées	Etudié en classe de	Production finale
EPI « Le son : ami ou ennemi ? »	Education musicale, arts plastiques et physique	3 ^e	Affiches individuelles de prévention sur le son (numérisées) ; clip vidéo pour les groupes qui l'ont réalisé en cours et slogan/texte de chanson en .pdf.
EPI : « Picasso dans tous ses états »	Espagnol et arts plastiques	3 ^e	Réalisations plastiques et cartel explicatif pris en photographie en espagnol d'une œuvre-clé de Picasso et/ou audio-guide en espagnol (mp3)
EPI : « New-York : une métropole mondiale »	Anglais et géographie	4 ^e	Le guide touristique sous forme de diaporama produit par la classe à l'occasion de l'EPI (en pdf)
EPI : « Le Réalisme et le salon des refusés »	Français et arts plastiques	4 ^e	Œuvres plastiques (images numériques ou panneaux peints) et cartels en photographie
Parcours avenir : « Mon projet d'orientation »	Parcours avenir (travail avec les professeurs principaux + stage)	3 ^e	Mur d'images numériques (rendu en .jpg)
HDA : « Le cri » d'Edvard Munch	Histoire des arts (arts plastiques)	3 ^e	NA
HDA : « Le Dictateur » de Charlie Chaplin (extrait : <i>1^{er} discours de Hynkel au peuple de Tomania à partir de 14'29 durant environ 7'...</i>), 1940	Histoire des arts (français et Histoire)	3 ^e	NA
HDA : « Strophe pour se souvenir » de Louis Aragon	Histoire des arts (français)	3 ^e	NA
HDA : « A l'ouest, rien de nouveau » film de Lewis Milestone, 1930 (extrait : <i>scène de guerre de 42'50 à 45'30</i>).	Histoire des arts (français)	3 ^e	NA
HDA : « Cléopâtre » film de Joseph Mankiewicz, 1963 (extrait : <i>l'arrivée de Jules César à Alexandrie de 7'38 à 17'28</i>)	Histoire des arts (Langues et Cultures de l'Antiquité)	3 ^e	NA

Lexique :

- EPI : Enseignements Pratiques Interdisciplinaires – ce sont des projets qui ont été menées conjointement par plusieurs disciplines.

- HDA : Histoire des Arts.

- NA : non applicable pour les œuvres de HDA dans la mesure où le mesure où c'est l'œuvre étudié qui est le support.

Annexe 2 – GRILLE D’EVALUATION EPREUVE ORALE DU DNB SESSION 2018



5/6

MAITRISE DE L'EXPRESSION ORALE		Détail	Tot.		
- S'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire : • débit ; • clarté de l'élocution (articulation, intonation et volume sonore) ; • le non verbal (maîtrise de son corps pendant la communication).	5 5 5	15			
- Construire un exposé de quelques minutes : • durée de l'exposé proche de celle qui est attendue (5 minutes environ) ; • exposé structuré (introduction, plan, conclusion).	5 5	10			
- Utiliser un langage adapté au contexte (= un oral d'examen), à savoir utiliser la langue française pour rendre compte des observations, expériences, hypothèses et conclusions avec : - précision du vocabulaire, - correction de la syntaxe, - correction du niveau de langage.	5 5 5	15			
- Répondre de façon constructive et argumentée à des échanges oraux en prenant en compte son interlocuteur (durant l'entretien de 10 minutes avec le jury).	10	10			
SOUS-TOTAL		50			
MAITRISE DU SUJET PRESENTE (pour les EPI et parcours)	Détail	Total	MAITRISE DU SUJET PRESENTE (pour les sujets HDA)	Détail	Total
- Rendre compte de connaissances dans les disciplines impliquées dans le projet en utilisant le « vocabulaire spécialisé » adapté au sujet de son projet. <i>L'élève pourra, s'il le souhaite, intégrer une ou plusieurs citations pertinemment choisies dans la langue vivante étrangère d'un auteur ou d'un artiste cité dans le projet.</i>	20	20	- Rendre compte de ses connaissances en utilisant le vocabulaire spécifique à l'œuvre et en exposant les notions de base relatives à la technique de sa production.	18	18
- Savoir rendre compte du contenu du projet et de sa réalisation ; • définir les objectifs initiaux du projet ; • rendre compte des étapes de son avancement ; • rendre compte de sa réalisation finale.	5 5 5	15	- Présenter l'œuvre de façon précise : • Domaine et mouvement artistiques • Auteur et éléments biographiques • Epoque, contexte • Support et dimensions	2 3 4 1	10
- Rendre compte de son raisonnement, justifier sa démarche, analyser sa pratique et/ou porter un regard sur celle-ci (éventuellement analyser la pratique de ses pairs) en exposant les difficultés rencontrées et leur résolution.	15	15	- Produire une interprétation, définir les enjeux et le sens de l'œuvre en un commentaire critique argumenté à partir d'éléments subjectifs et objectifs - Etablir des liens avec d'autres œuvres	18 4	18 4
SOUS-TOTAL		50	SOUS-TOTAL		50
TOTAL (Note finale)		TOTAL (Note finale)		100	

Annexe 3 – UTILISATION DE DOCUMENTS LORS DE L'ÉPREUVE ORALE DU DNB

I – Documents autorisés

Ne sont autorisés que les documents qui ont été la production finale de l'EPI ou du parcours (voir la liste page 4), ou les œuvres étudiées en Histoire des Arts.

NB : pour le cas particulier des œuvres d'Histoire des Arts, les supports numériques, identiques pour tous les candidats, seront transmis au jury par les enseignants – inutile pour le candidat de les fournir.

6/6

IIa – Format des documents

Nature de la production finale	Support autorisé pendant le temps de préparation	Support autorisé pendant l'oral
Texte	Version imprimée du texte	Version papier et/ou texte projeté (au format .pdf - 10 Mo maximum)
Affiche	Version imprimée de la photographie de l'affiche	Version papier de la photographie et/ou photographie projetée (au format numérique .pdf ou .jpg - 10 Mo maximum)
Sculpture ou autre œuvre plastique	Version imprimée de la photographie de l'œuvre (ou des œuvres dans le cadre d'une exposition par exemple)	Version papier de la photographie et/ou photographie projetée (au format numérique .pdf ou .jpg - 10 Mo maximum)
Diaporama/diapositive	Version imprimée de la (ou des) diapositive(s)	Version imprimée de la (ou des) diapositive(s) et/ou version numérique (au format numérique .pdf ou .jpg - 10 Mo maximum)
Fichier audio	Non autorisé pendant la préparation pour des raisons techniques	Seulement un extrait au besoin (au format .mp3 - 20 Mo maximum)
Fichier vidéo		Seulement un extrait au besoin (dans un format lisible par VLC)

IIb – Nom des fichiers numériques

Les fichiers devront être nommés selon le modèle suivant (en minuscules) :

nom_prénom_classe (le nom de famille en premier)

Par exemple, Nadia Dupont de 3^e3 nommera son fichier dupont_nadia_303.

III – Dépôt des documents

Au mois de mai, le professeur principal de chaque classe de 3^e va créer un devoir *Oral du DNB* « avec remise en ligne » dans le cahier de texte de l'ENT : **les candidats auront jusqu'au mercredi 30 mai 2018**, délai de rigueur, pour remettre leur fichier numérique en ligne via le cahier de texte de l'ENT. **Passé ce délai, il ne sera pas techniquement possible de transmettre les documents au jury et les candidats devront faire leur exposé sans ce support. Aucun retard ne sera toléré.** En cas de problème pour la mise en ligne, contacter le professeur principal.

IV – Responsabilité

Le candidat est entièrement responsable des documents (listés ci-dessus) qu'il souhaite utiliser à des fins d'illustration de sa soutenance de projet dans le cadre de l'épreuve orale du DNB. **En cas d'oubli, le candidat devra composer sans ses documents.** De même, **le candidat est responsable du dépôt des supports numériques qu'il utilisera** et de la **conformité des fichiers utilisés** par rapport à la norme indiquée dans le tableau ci-dessus. **Nous recommandons aux candidats de se munir d'une version papier** de ses documents au cas où un problème technique empêcherait leur exploitation numérique durant l'oral.